



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE EN UN PARC URBAIN PAYSAGER

PLACE DU CHAMP-DE-MARS

CIRCULATION PERTURBÉE

Place du Champ-de-mars côté est (entrée de la rue du Capitaine Bozambo) :

Du mardi 2 au vendredi 26 octobre 2018*

Circulation des véhicules :

Coupures ponctuelles de la circulation (pas de coupure permanente)
La rue du Capitaine-Bozambo reste ouverte à la circulation

Déviations :

Place Jean-Jaurès, contre-allée sud > côte Garenne > rue Haute-Villeneuve

Circulation des piétons :

Cheminement piéton habituel perturbé
Une déviation piétonne a été élaborée, et indiquée sur place
Afin d'assurer la sécurité de tous, **il est primordial pour les piétons d'utiliser cette déviation**

*Délais prévisionnels selon intempéries

Rue du 75ème RI :

Du lundi 8 octobre au 17 octobre 2018*

Circulation des véhicules :

Interdite, dans les deux sens

Déviations :

- Depuis la petite rue Jacquemart > côte des cordeliers
- Depuis la place Jean-Jaurès : place du Champ-de-Mars coté est (si ouvert) > rue du Capitaine-Bozambo OU contre-allée sud > côte Garenne > rue Haute-Villeneuve > rue du Capitaine-Bozambo

Du jeudi 18 octobre au vendredi 14 décembre 2018*

Circulation des véhicules :

Interdite dans le sens nord-sud (cours Jean-Jaurès vers côte sainte-Ursule)

Déviations :

- Depuis la petite rue Jacquemart > côte des cordeliers
- Depuis la place Jean-Jaurès > place du Champ-de-Mars coté est (si ouvert) > rue du Capitaine-Bozambo OU contre-allée sud > côte Garenne > rue Haute-Villeneuve > rue du Capitaine-Bozambo

Circulation des piétons :

Cheminement piéton habituel perturbé

Une déviation piétonne a été élaborée, et indiquée sur place.

Afin d'assurer la sécurité de tous, **il est primordial pour les piétons d'utiliser cette déviation**

Ces perturbations sont engendrées par les travaux suivants :

Côté est :

- bétons coulés sur les trottoirs ;
- réalisation des espaces verts ;
- pavage du trottoir de l'angle ;
- intervention de l'éclairage public.

Côté ouest (rue du 75è RI) :

- fouille puis pose de 6 Points d'Apports Volontaires enterrés (conteneurs) ;
- stockage du chantier ;
- réalisation des travaux du parc : fontaine, espaces verts et trottoirs en limite ouest.

*Délais prévisionnels selon intempéries

[+] d'infos : ville-romans.fr

Projet financé par :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

ROMANS
SUR ISÈRE